

Présentation du projet : « Si j'étais Président »

Le projet « Si j'étais Président » est né d'une simple idée : découvrir le fonctionnement de la société française au niveau politique et social de façon ludique.

Il s'agit d'un jeu à grande échelle qui tourne autour du thème de la politique dont les règles seront expliquées dans ce document.

C'est un projet à long terme, ce qui signifie que tout ne va pas se faire en une semaine mais de façon progressive, étape par étape. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter ce document.

SOMMAIRE

1)En apprendre plus sur l'APF – **pages 3 à 4**

2)Règles de fonctionnement – **pages 5 à 8**

3)Charte du jeu – **pages 9 à 11**

1) En apprendre plus sur l'APF, qu'est-ce que le handicap ?

La **loi n°2005-102** pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a, dans son article 114 défini la notion de handicap :

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

L'APF, un mouvement national

L'Association des Paralysés de France (APF) a été créée en 1933 par la volonté de quatre jeunes gens atteints de poliomyélite, André Trannoy, Jacques Dubuisson, Jeanne Henry et Clothilde Lamborot, révoltés contre l'exclusion dont ils étaient victimes.

Reconnue d'utilité publique, l'APF est un mouvement associatif national de défense et de représentation des personnes atteintes de déficiences motrices ou polyhandicapées et de leur famille qui rassemble 26 000 adhérents, 30 000 usagers, 25 000 bénévoles et 13 500 salariés.

Dotée d'un projet unique d'intérêt général « Pour une société inclusive ! », l'APF agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

L'APF porte en elle des valeurs et pratiques démocratiques qui définissent ses orientations et actions. Dans sa charte qui s'inscrit dans la lignée de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'APF affirme son indépendance de tout parti politique et de toute religion et la primauté de la personne : « L'être humain ne peut être réduit à son handicap ou sa maladie quels qu'ils soient. En tant que citoyenne, la personne handicapée exerce ses responsabilités dans la société : elle a le choix et la maîtrise de son existence. »

L'association intervient dans de nombreux domaines, au niveau international, national, régional et départemental, tant par le biais de ses délégations départementales et de son siège que par ses services et établissements médico-sociaux ainsi que ses entreprises adaptées.

L'APF milite pour la promotion des droits.

- > Elle sensibilise l'opinion publique et les décideurs à la question du handicap.
- > Elle développe l'emploi des personnes en situation de handicap.
- > Elle apporte des services sociaux et/ou de soins à domicile.
- > Elle assure des prestations de rééducation fonctionnelle à des enfants.
- > Elle propose des solutions d'hébergement médicalisé ou non aux adultes.
- > Elle accompagne des enfants et des jeunes dans leur scolarité et leur formation professionnelle.
- > Elle organise des séjours de vacances, des activités culturelles et de loisirs.
- > Elle mène des actions de formation professionnelle.
- > Elle intervient auprès de personnes isolées.
- > Elle apporte un soutien juridique spécialisé.
- > Elle accompagne les familles dans le dépistage précoce du handicap.
- > Elle informe les personnes et leur famille.

<http://www.apf.asso.fr>

Présentation des délégations APF Gard / Hérault

Délégation APF Gard	Délégation APF Hérault
L'APF du Gard, c'est : <ul style="list-style-type: none">• 230 adhérents• 5 adhérents élus du Conseil Départemental• 45 bénévoles réguliers• 120 bénévoles ponctuels dans le cadre des actions d'intérêt collectif	L'APF de l'Hérault, c'est : <ul style="list-style-type: none">• 410 adhérents• 9 adhérents élus du Conseil Départemental• 200 bénévoles réguliers• Plus de 50 adhérents assurent une mission de représentations

2) Règles de fonctionnement

Une fois votre candidature retenue, nous vous enverrons une confirmation par mail.

Les étapes du jeu

- *Contact et envoi du dossier d'inscription*

Chaque personne qui souhaite s'inscrire doit en premier lieu contacter l'APF du Gard (adresse, téléphone et mail à la fin de la charte). Nous envoyons alors le dossier d'inscription. Vous pouvez aussi télécharger directement le document sur le site, l'imprimer, le lire et le signer puis nous l'envoyer. Une fois la charte lue et signée, vous nous la renvoyez à l'adresse suivante :

APF du Gard, 265 chemin du Mas de Boudan, 30 000 Nîmes

- *Constitution d'un groupe et présentation de candidature*

Une fois la confirmation reçue, vous êtes désormais un « candidat ». En tant que candidat, vous avez la possibilité de **constituer un groupe** (entre 1 et 10 personnes supplémentaires) afin d'obtenir de l'aide et de rendre le jeu plus convivial par la même occasion. Par contre, les autres membres de votre groupe n'auront pas le statut de « candidat ». Ce titre est réservé à celui/celle qui a demandé l'inscription.

La première étape est de présenter sa candidature sous la forme d'une **lettre publique**. Cette lettre doit principalement expliquer :

- Qu'est-ce que vous pensez avoir de si « spécial », de si « particulier » que vous mettriez au service du pays et qui pourrait faire de vous une personne légitime pour devenir le futur Président de la République.
- Vous pouvez aussi évoquer la situation politique actuelle et comment vous la percevez.

RAPPEL : votre lettre d'engagement n'est pas votre programme. Elle ne doit pas aborder les trois points que vous voulez traiter en priorité mais simplement présenter la situation, le contexte.

- *Recueil des signatures*

Il vous faudra recueillir au moins **20 signatures sur un maximum de 40** en allant prospecter (avec la fiche de recueil de signature jointe à la charte). Vous pourrez ainsi expliquer aux gens en quoi consiste ce jeu « grandeur nature » et les raisons pour lesquelles vous avez choisi de participer. Vous pourrez leur faire lire votre lettre d'engagement si vous le désirez et leur expliquer ce qu'elle contient.

S'ils sont convaincus par vos propos, ils devraient accepter de signer. Dites-leur bien que leur signature ne les engage à rien et qu'ils n'auront rien à payer ni rien d'autre à justifier. Leur signature suffit (les informations de contact supplémentaires sont **facultatives**).

Merci de bien vouloir nous envoyer une copie de cette feuille une fois l'ensemble des signatures obtenues.

- *Écriture du programme*

Le programme doit contenir **trois points** au maximum. Vous pouvez dire aux gens ce que vous voudriez changer ou faire changer si vous étiez élu Président. Le programme doit être clair et complet. **Vous devez vous inspirer le moins possible de programmes politiques déjà existants.**

Essayez d'être inventif.

- *Tournage du spot de présentation du programme politique en vidéo*

Le spot de présentation est une étape-clé dans le jeu de rôle : ce sera à vous de convaincre l'audience que vous êtes LA personne dont la France a besoin à sa tête. Votre clip doit donner du sens à votre programme, il doit le mettre en valeur. La seule limite est celle du temps : il ne devra pas excéder **7 minutes**. Une fois qu'il sera terminé, vous pourrez nous l'envoyer et il sera publié sur Youtube et sur la plate-forme du concours officiel de l'APF. Les gens pourront réagir et voter sur le site.

Vous pouvez vous occuper vous-mêmes de la mise en scène, du tournage et du montage du clip en totalité puis nous l'envoyer directement ou vous pouvez venir dans les locaux de l'APF si vous avez besoin d'aide pour tourner votre clip (passez un coup de téléphone avant ou envoyez-nous un mail afin que nous puissions organiser une rencontre).

Libre à vous de choisir la mise en scène, d'être seul ou à plusieurs, de faire quelque chose de sérieux ou de plus fantaisiste. N'hésitez pas et lâchez-vous !

Si vous êtes dans un département éloigné du Gard ou de l'Hérault, vous pouvez quand-même participer au jeu mais nous ne pourrons pas vous aider à réaliser votre clip au niveau technique. Pensez donc avant l'inscription à vous préparer à réaliser votre vidéo sans aide locale de notre part.

Pensez aussi à la description que vous voudriez mettre sous votre clip. Vous pourrez nous envoyer le texte que vous souhaitez voir apparaître pour présenter la vidéo.

- *Discussions*

Un onglet « Forum » est présent sur le site. En cliquant sur cet onglet, vous pourrez donner votre point de vue sur les différents programmes politiques des candidats ainsi que débattre avec les autres si vous êtes vous-mêmes candidat.

- *Elections, premier tour*

On laisse les gens voter pour chaque candidat via la plate-forme en ligne tout au long du jeu. Les deux candidats qui reçoivent le plus de votes seront sélectionnés pour le second tour qui aura lieu à la fin de l'année 2016.

- *Elections, second tour*

A cette étape du jeu, il ne restera plus que deux candidats. Une nouvelle session de vote sera organisée et viendra trancher quel est LE candidat qui deviendra le Président de la République.

- *Evènement et remise du titre*

Le candidat élu est solennellement invité à l'APF pour recevoir son titre de Président de la République et nous faire un résumé de son aventure. Il pourra nous faire part de son point de vue sur le jeu et de la manière dont il l'a vécu. Un article lui sera consacré à travers les différents outils de communication de l'association et présentera également son programme.

Le jeu est terminé.

- *Le rôle du comité de pilotage*

Le comité de pilotage est un cercle de quelques personnes qui sont en charge de veiller au bon déroulement du jeu, au respect et à l'application des règles. Il intervient lors des phases de transition entre deux étapes, donne ou non son accord à la personne pour qu'elle puisse passer à l'étape suivante...

- *Le rôle de l'APF du Gard/Hérault*

L'APF Gard/Hérault est l'organisatrice du projet. C'est elle qui le dirige.

- *Le rôle des médias*

Les médias ont un rôle basé sur l'échange et la communication par divers moyens tels que des annonces ou des communiqués de presse, par exemple. L'APF sera amenée à collaborer avec certains médias locaux dans le but de faire connaître l'événement et son avancée.

- *Le rôle des politiques*

Tous les partis politiques traditionnels recevront une invitation pour découvrir le jeu et apporter leurs critiques s'ils le souhaitent. Cependant, ils ne pourront pas participer au jeu et devront rester neutres avec les candidats.

3) Charte du jeu

« Si j'étais Président », jeu de rôle politique associatif à l'APF du Gard (Association des Paralysés de France)

Toute personne qui souhaite participer au jeu de l'APF (Association des Paralysés de France) « Si j'étais Président » s'engage à respecter la présente charte. En cas de litige, non-respect ou obstruction à son application, le comité de pilotage du projet se réserve le droit de demander au candidat de rectifier ou supprimer tout ou partie du programme qu'il va présenter. En cas de désaccord sans possibilité d'arrangement à l'amiable, le comité peut déclarer « non-recevable » le programme du candidat. Cela peut entraîner l'annulation de sa participation au jeu si la gravité de la situation l'exige.

Tout(e) intéressé(e) s'engage à :

- **Respecter** les autres candidats ainsi que toutes les personnes à qui il ou elle s'adresse. Tout acte ou parole agressive, raciste, sexiste, insultante, diffamatoire engageant la personne morale ou physique d'un participant envers un autre participant ne sera pas toléré pendant toute la durée du jeu. Cela sera immédiatement suivi d'une sanction allant de l'avertissement à la radiation définitive du concours.
- **Traiter de sujets** qui concernent l'ensemble de la population française en incluant les personnes en situation de handicap et ne pas les séparer des personnes valides, ne pas catégoriser (EX : si le candidat traite de l'accessibilité dans les lieux publics, il ne doit pas seulement mettre l'accent sur les difficultés rencontrées par les personnes en fauteuil roulant mais aussi sur celles rencontrées par les personnes âgées, les grands invalides de guerre, les femmes enceintes, etc.). Le programme du candidat doit être original et s'inspirer le moins possible de programmes politiques existants.
- **Respecter le temps de parole** qui est alloué à chaque candidat lors de la présentation de son programme en vidéo. Le temps de la vidéo doit être au maximum de **7 minutes**.

Questions fréquentes :

- *Dois-je payer l'adhésion à l'association pour pouvoir jouer ?*

L'adhésion de 25€ est désormais **facultative**. Vous êtes libres de participer au jeu sans adhérer à l'association si vous le désirez.

- *Un groupe de personnes / une institution / une classe peut-il ou peut-elle se présenter ?*

Oui. Mais le groupe de personnes / l'institution / la classe en question ne doit pas déjà constituer un parti politique réel ou ne doit pas être impliqué dans une action politique déjà en cours (campagne, programme, propagande...). Par exemple, une classe de lycéens peut se présenter si l'ensemble des membres du groupe sont d'accord et si le groupe adhère à l'association (rappel : adhésion gratuite pour les moins de 25 ans).

- *Puis-je m'aider de la nouvelle plateforme collaborative de l'APF #2017AgirEnsemble pour trouver des idées ou pour demander de l'aide par exemple ?*

Bien sûr. Nous vous encourageons d'ailleurs à vous rendre sur le site **2017agirensemble.fr** pour trouver des sources d'inspiration, discuter avec des personnes, échanger les uns avec les autres. Cette nouvelle plateforme étant en lien direct avec le concept même de ce projet, n'hésitez pas à l'utiliser pour avancer dans l'élaboration et la présentation de votre programme.

Vous devez garder à l'esprit qu'il s'agit d'un JEU, d'une SIMULATION NEUTRE. Aucune information ne sera communiquée entre le comité de pilotage et un quelconque groupement politique existant. Le comité de pilotage ainsi que l'APF ne vous forceront jamais à collaborer avec n'importe quel cercle politique que ce soit.

Fichiers joints à la charte :

Fiche d'inscription (à renvoyer)

La fiche d'inscription doit être complétée, signée et renvoyée en même temps que la charte.

Droits à l'image et droits de diffusion (à renvoyer)

Toute personne intéressée par le projet et souhaitant participer doit remplir le formulaire de « droit à l'image » joint à la charte. En effet, nous devons avoir l'autorisation de filmer la personne ou le groupe qui souhaite se présenter et de pouvoir constituer une courte présentation vidéo de son programme (le type de présentation est laissé au choix de la personne/ du groupe qui se présente) afin qu'elle soit diffusée, notamment sur les réseaux sociaux (Site, Youtube, Facebook...). La fiche de droit à l'image doit aussi être renvoyée en même temps que la charte.

Fiche de recueil de signatures (à garder)

La fiche de recueil de signatures doit être gardée dans un premier temps puis, lorsqu'elle sera remplie, une copie de la fiche devra être renvoyée par mail pour que le comité de pilotage puisse valider cette étape pour le candidat.

Je soussigné(e) demeurant.....

A lu la totalité du document présenté, s'engage à respecter l'ensemble des points abordés sans contrepartie et accepte que mon image et mes travaux soient diffusés et partagés sur Internet et que je suis moi et moi seul responsable du contenu que je souhaite diffuser.

FAIT à..... Le.....

SIGNATURE avec la mention « *Lu et approuvé* »

Informations de contact :

Contact pour participer au jeu :
apf30.samuel@gmail.com

Ou appeler directement Samuel à la délégation du Gard

Association des Paralysés de France

- Délégation du Gard

**265 chemin du Mas de Boudan
30000 Nîmes
04 66 29 27 07
dd.30@apf.asso.fr**

- Délégation de l'Hérault

**1620 rue de Saint Priest
34090 Montpellier
04 67 10 03 25
dd.34@apf.asso.fr**